

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 1/6

Date de révision : 01.06.2011

Annule et remplace : 27.04.2009

-1- Identification de la préparation et de la société

Identification de la préparation

CARLYLOC 500 ml / 5 litres / 25 litres

Utilisation de la préparation

Détecteur de fuites pour systèmes de réfrigération et de conditionnement d'air

Identification de la société

CARLY

Zone Industrielle de Braille - 69380 LISSIEU – France

www.carly-sa.fr - Téléphone : +33 (0) 478 47 61 20 - Télécopie : +33 (0) 478 47 33 63

Service à contacter

Service Fiches Données de Sécurité : info@carly-sa.com

Numéro d'appel d'urgence

INRS / ORFILA (France) - Téléphone : 01 45 42 59 59

-2- Identification des dangers

Principaux dangers

- Effets néfastes sur la santé

Irritant pour les yeux.

En cas de contact prolongé ou répété, peut provoquer une irritation de la peau.

Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.

S2 : Conserver hors de portée des enfants

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S28 : En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S37 : Porter des gants appropriés

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

- Effets sur l'environnement

Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer.

-3- Compositions / Informations sur les composants

Nature chimique

Solution aqueuse de tensio-actifs et d'agents alcalins

Description chimique du produit actif

Description chimique du produit actif	CAS	EINECS	Classification CE	Concentration
Laurylsulfate de sodium	73296-89-6	500-234-8	Xi - R38 - R41	7 - 9%
Benzenesulfonic acide	85536-14-7	287-494-3	C - Xn - R22 - R34	2 - 3%
Propan-1,2,3-triol	56-81-5	200-289-5	-	2 - 3%
Trihydroxytriéthylamine	102-71-6	203-049-8	-	1 - 2%

-4- Premiers secours

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

Inhalation

En cas de malaise, amener le sujet au grand air et appeler un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire pendant au moins 10 minutes, les paupières écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

CARLYLOC 0.5-5-25litres

Page : 2/6

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir.
Maintenir le sujet au repos et avertir d'urgence un médecin, lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne rien donner à boire à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

-5- Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié Tous les agents d'extinction sont utilisables
Moyen d'extinction déconseillé Aucun. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

Dangers spécifiques Liquide aqueux, ininflammable ne présente pas de risque particulier en cas d'incendie.

Méthodes particulières d'intervention Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.

Protection des intervenants Appareil de protection respiratoire. Equipement de protection étanche.

-6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter des lunettes, des gants pendant l'application.

Précautions pour la protection de l'environnement En cas d'épandage, endiguer pour contenir l'écoulement.
Ne pas déverser à l'égout ou dans les cours d'eau.
Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.
Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur.

Méthodes de nettoyage
- Récupération Utiliser une matière absorbante inerte.
Recueillir le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté.
Conserver le produit récupéré pour une élimination ultérieure.

- Neutralisation Absorber le liquide non récupérable avec :
- du sable sec
- de la sciure ou un absorbant inerte
Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau avant neutralisation.

- Nettoyage / décontamination Arroser abondamment à l'eau la zone souillée.

-7- Manipulation et stockage

Manipulation

- Mesures techniques Ventilation.
- Précautions à prendre Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Stockage

- Mesures techniques -

Conditions de stockage

- Recommandées Stocker :
- dans un récipient hermétiquement fermé
- dans un endroit frais et bien ventilé.

- Matières incompatibles Acides forts.
Oxydants puissants.

Matériaux d'emballage

- Recommandés Plastique (emballage d'origine)
- Contre-indiqués -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

CARLYLOC 0.5-5-25litres

Page : 3/6

-8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition	Propan-1,2,3-triol	56-81-5			
	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	10	-	-
	Trihydroxytriéthylamine	102-71-6			
	-	TWA-ppm	TWA-mg/m ³	STEL-ppm	STEL-mg/m ³
		-	5	-	-

Contrôle de l'exposition

Exposition professionnelle

- Protection respiratoire Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas indispensable
- Protection des mains Gants de protection recommandés (caoutchouc nitrile ou butyle)
- Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales étanches.
- Protection du corps Vêtements de travail tenu propre et en bon état.

Exposition de l'environnement Ne pas déverser dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Eviter toute inhalation excessive, tout contact prolongé avec la peau, tout contact avec les yeux. Rincer abondamment à l'eau en cas de contact. Ne pas ingérer.
Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

-9- Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune fluorescent
Odeur	-
pH (20°C à 1%)	10.0 ± 1

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Température de décomposition	Non déterminé
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	-
Point de fusion	-
Température d'auto-inflammation	-
Point d'inflammation (°C)	-
Propriétés comburantes	Pas de données disponibles
Limites d'explosivité dans l'air	-
Pression de vapeur	-
Densité (20°C)	1,02 ± 0,02
Masse volumique	1000 kg/m ³
Viscosité (20°C)	Moyenne
Solubilité dans l'eau	Totale
Solubilité dans	Les composés lipophiles et hydrophiles
Coefficient de partage n-octanol / eau	Non déterminé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

CARLYLOC 0.5-5-25litres

Page : 4/6

-10- Stabilité et réactivité

Stabilité	Stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi (température ambiante)
Conditions à éviter	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Matières à éviter	Acides forts. Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	-

-11- Informations toxicologiques

Toxicocinétique/métabolisme et distribution	Toxicité aiguë Benzenesulfonic acide DL50-oral-rat: >200-2000mg/kg ; DL50-dermale-lapin: corrosif (OCDE 404) Occulaire-lapin: peut provoquer des lésions irréversibles (OCDE 405) Toxicité aiguë Propan-1,2,3-triol DL50-oral-rat: 12600mg/kg ; DL50-dermale-lapin: >10000mg/kg Toxicité aiguë Trihydroxytriéthylamine DL50-oral-rat: >5000mg/kg ; DL50-dermale-lapin: >2000mg/kg
Effets aigus	Peut être irritant pour la peau : gêne, dermatite par contacts répétés ou prolongés. En cas d'ingestion (en grandes quantités) : vomissements, troubles digestifs.
Sensibilisation	Benzenesulfonic acide: Non sensibilisant (essai de maximalisation, cochon d'Inde, OCDE 406)
Toxicité par administration répétée	Pas de données disponibles.
Effets CMR	Aucun effet Cancérigène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction.

-12- Informations écologiques

Ecotoxicité Effets sur les organismes aquatiques	Benzenesulfonic acide : CL50 (poissons) – 96h : >1-10mg/l (OCDE 203) ; CE50 (Daphnie) – 48h : >1-10mg/l (OCDE 202); CE50 (Algue) – 72h : >10-100mg/l (OCDE 201) Propan-1,2,3-triol: CL50 (poissons) – 96h : 5000mg/l ; CE50 (Daphnie) – 24h : 10000mg/l ; Trihydroxytriéthylamine: CL50 (poissons) – 96h : 450-1000mg/l ; CE50 (Daphnie) – 24h : 1390mg/l ; CE50 (Algue) – 72h : 216mg/l
Persistence et dégradabilité	Laurylsulfate de sodium: >90% de biodégradabilité primaire (NFT73-260) ; >90% de biodégradabilité ultime (OCDE301D) Benzenesulfonic acide : >70% de biodégradabilité en 28 jours – facilement biodégradable Propan-1,2,3-triol : 93% biodégradable en 30 jours – facilement biodégradable
Potentiel de Bioaccumulation	Propan-1,2,3-triol : Log POW : -1.76 – non bioaccumulable
Mobilité	Pas de données disponibles. Contient des tensio-actifs et des sels alcalins. Ne pas laisser le produit se répandre tel quel dans l'environnement.
Résultat de l'évaluation PBT	-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

CARLYLOC 0.5-5-25litres

Page : 5/6

-13- Considérations relatives à l'élimination

Déchets de produit

- Interdictions Interdiction de rejeter à l'égout et dans les rivières.
Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement (égouts, cours d'eau).
- Destructions/ éliminations Incinérer en installation autorisée.

Emballages souillés

- Décontamination/nettoyage Vider complètement les emballages avant élimination.
- Destruction / élimination Eliminer dans un centre autorisé.

Remarque

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant. Au cours de l'élimination des déchets ou excédents, éviter le contact avec les yeux et la peau.

-14- Informations relatives au transport

Réglementations internationales

- N° ONU Produit non réglementé
- ADR/RID Non réglementé
- OMI/IMDG Non réglementé
- OACI/IATA Non réglementé

Remarque

Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche données de sécurité. Mais, compte tenu d'une évolution possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

-15- Informations relatives à la réglementation

Se référer aux textes réglementaires : aux directives de l'Union Européenne ; aux arrêtés et décrets de la République Française sur les substances et préparations dangereuses, les pré-emballages ; aux textes sur la protection des travailleurs ; aux textes sur la protection de l'environnement ; aux textes des nations unies concernant le transport ; aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

Ce produit est classé selon les critères établis par les directives européennes concernant la réglementation des substances et préparations dangereuses, et doit être étiqueté conformément aux textes en vigueur.

Etiquetage CEE

Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto-classification) : concerné

- Symboles et indications de danger -

- Phrases R -

- Phrases S

S2 : Conserver hors de portée des enfants
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S28 : En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S37 : Porter des gants appropriés
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

CARLYLOC 0.5-5-25litres

Page : 6/6

Note

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

-16- Autres informations

Informations complémentaires

Produit destiné à un usage professionnel.
Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région.

Mise à jour

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de la première page)

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La Fiche Données de Sécurité de ce produit a été établie conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manutention, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit. Il doit prendre sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.